

HONORAIRES DE TRANSACTION TVA COMPRISE

A COMPTER DU 01/01/2021

VENTE

Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon mandat.

Prix du bien net vendeur :

Jusqu'à 60 000 €
Entre 60 001 € et 120 000 €
Entre 120 001 € et 180 000 €
Entre 180 001 € et 250 000 €
Entre 250 001 € et 300 000 €
Entre 300 001 € et 600 000 €
Plus de 600 001 €

Montant de la commission TTC

5 000 € (Forfait)
7,5%
6,5 %
6%
5%
4%
3%

Avis de valeur : Forfait de 180 € - Offert en cas de mise en vente par notre agence en exclusivité.

LOCATION

A la charge du locataire :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 €/m2
Frais d'état des lieux d'entrée : 3 €/m2

Honoraires plafonnés à 90 % du loyer mensuel hors charges.

A la charge du bailleur :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 €/m2
Frais d'état des lieux d'entrée : 3 €/m2

Honoraires plafonnés à 90 % du loyer mensuel hors charges.

IMMOBILIERE CORDIER - 24 avenue de Gaulle - 57100 THIONVILLE - Tél. 03 82 82 77 33

www.cordier.immo • info@cordier.immo

Transactions sur immeuble et fonds de commerce

